

GRUPE DE TRAVAIL VAE

(en vue de la mise en place de la sous-commission VAE)

Compte-rendu de la réunion du 9 MARS 2021

Présents :

Frédérique GALLOIS, Région DATEC

Muriel BOUST, DR Pôle emploi

Bénédicte PINOT, Direccte

Luc CHEVALIER, Carif-oref de Normandie

Marie de CRISENOY, Agence régionale de l'orientation et des métiers

Ordre du jour : repartir des conclusions de l'évaluation de la politique régionale VAE et identifier des axes de travail. Ces travaux seront conduits également en prenant en compte les conclusions de la mission nationale à venir.

Les préconisations d'Amnyos peuvent se résumer autour de 3 grands axes :

- **Plus lisible** : une communication renforcée, adaptée selon les cibles et publics, de-technicisée,
- **Plus simple** : valoriser, partager, mutualiser les ressources
- **Moins complexe** : travailler à prendre la complexité du côté des acteurs pour emmener le candidat d'un point A au point B en resserrant les « mailles de la chaîne », réfléchir en « all inclusives » et en se centrant sur les besoins du candidat.

Les échanges ont permis d'aborder les points suivants :

En matière de ressource

Des ressources existent, il faut les rassembler, les faire évoluer, les adapter si besoin avant d'en créer de nouvelles. Un **travail d'ensemble** est à mener en qualifiant les ressources pour un usage adapté et optimum

- Ressources pour promouvoir la VAE
- Ressources pour outiller les professionnels
- Ressources pour outiller les entreprises, RH, secteurs professionnels
- Ressources pour mobiliser les publics
- Ressources pour financer les parcours

En matière de positionnement et d'usage de la VAE

Placer la VAE comme un moyen d'accéder à la qualification, au même titre que la formation et pas seulement un dispositif d'orientation. Cet attachement à la certification doit favoriser la réflexion sur toutes les formes de VAE et les liens à développer pour accéder tant aux blocs de compétences qu'à la certification complète. **Analyser et développer les usages de la VAE** au sein des entreprises dans leur stratégie de gestion des ressources humaines, et également auprès des différents relais.

En matière de moyens

Les procédures existent, il y a des socles réglementaires qui appartiennent à chacun des certificateurs, en tenir compte tout en cherchant à les dépasser. Mettre en exergue la **complémentarité des certificateurs** plutôt que leur différence, mettre en avant la complémentarité des sources de

financement (EX Région/PE), développer la combinaison des financements pour les VAE partielle, hybride. Viser un accompagnement dans cette diversité et les choix potentiels et ne pas la présenter comme des obstacles inhérents à la VAE. Accompagner, fluidifier, sécuriser les parcours.

Comment mettre en visibilité la VAE pour la rendre plus attractive tout en interrogeant ses différents usages pourrait être le fil conducteur des travaux ?

Il est proposé que le groupe de travail s'appuie sur la sous-commission VAE de la commission 2 du CREFOP. Des acteurs participant à cette commission pourront être associés en fonction des thématiques : partenaires sociaux, OPCO, certificateurs, financeurs...

Trois dates de travail sont d'ores et déjà identifiées.

- **22 Avril AM**
- **18 Mai AM**
- **24 juin AM**

Les travaux seront présentés en commission 2 au fur et à mesure de l'avancement.